

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° II-523

présenté par

M. Abad, Mme Duby-Muller, M. Minot, M. Cattin, M. Cinieri, Mme Anthoine, M. Straumann, M. Vialay, M. Bony, M. Sermier, M. Marlin, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, Mme Valérie Boyer, M. Pierre-Henri Dumont, M. Dassault, M. Gosselin, M. Menuel, M. Reiss, M. Viry, Mme Valentin, M. Ciotti, M. de la Verpillière, M. Huyghe, M. Leclerc, M. Le Fur, M. Descoeur, M. Rémi Delatte, Mme Trastour-Isnart, M. de Ganay et M. Brun

ARTICLE 48

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« deuxième »

le mot :

« troisième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objet d'instaurer 2 jours de carence pour les agents de la fonction publique en arrêt maladie.